

ANCINNES (Sarthe)

Manoir de Couesme

Croisée

Vers 1520-1530



La croisée du manoir de Couesme conserve peu d'éléments puisque seuls son bâti dormant et un vantail vitré de ses compartiments supérieurs nous sont parvenus. Elle nous permettra toutefois d'étudier la façon dont s'articulaient les vantaux vitrés et les volets sur le bâti dormant à une époque où ce dernier commençait à être utilisé dans l'ouest de la France. Elle conserve en outre plusieurs éléments de sa serrurerie de belle facture. Bien que modestes en apparence, ces vestiges nous fournissent de précieuses informations.

La menuiserie

Le bâti dormant

Il est constitué d'un bâti divisé en quatre compartiments par un meneau et un croisillon. L'axe de ce dernier est placé aux deux tiers du bas (64 centièmes). Les chants intérieurs du dormant sont parcourus par deux feuillures pour recevoir les vantaux vitrés qui affleuraient son nu intérieur. Son épaisseur est donc importante (54 mm).

Les vantaux vitrés

Seul celui du compartiment supérieur droit est conservé. Il est composé d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées. En périphérie, ses chants reçoivent une simple feuillure pour affleurer le nu intérieur du bâti dormant. Ses rives intérieures sont quant à elles pourvues d'une feuillure extérieure pour installer une vitrerie mise en plomb et d'une double feuillure intérieure pour loger le volet. L'épaisseur du vantail est elle aussi importante (40 mm).



Fig. E.1. La façade antérieure (carte postale non datée)

Les vantaux vitrés du bas n'étant pas conservés, on peut s'interroger sur le type adopté : à soubassement à panneaux (type 4.MM.P) ou à traverse intermédiaire (type 4.MM.T). Les panneaux de soubassement qui renforçaient les vantaux vitrés sont d'un usage courant dans cette région. C'est le type qui nous est le mieux parvenu et, au regard de leur emploi, ils constituent évidemment une hypothèse sérieuse pour Couesme. Les vestiges de vantaux à traverse intermédiaire qui délimitait deux panneaux de vitres sont beaucoup plus rares, mais cette pénurie apparente peut être due à leur plus grande fragilité. A Couesme, la conservation de la mortaise de la traverse inférieure du bâti dormant permet heureusement de retrouver la hauteur des vantaux vitrés (1 350 mm). La restitution de trois traverses dans ces vantaux aboutit à des panneaux de vitres d'environ 548 mm de hauteur, alors que celui du haut est de 551 mm. On peut donc penser que les vantaux étaient divisés par une traverse intermédiaire, sans pouvoir toutefois le prouver.

Les volets

Aucun n'est conservé, mais le vantail vitré donne des indications sur sa conception. L'emploi de charnières doubles en applique et la gâche qui accueillait une targette enclouonnée montrent que les volets étaient eux aussi arasés au nu intérieur du bâti dormant. Ils étaient probablement composés d'un bâti à deux panneaux séparés par un montant intermédiaire.

La serrurerie

Les organes de rotation

Il s'agit de charnières doubles comprenant une platine sur le dormant et une équerre sur le vantail vitré (fig. 2.3 et 2.6). On voit ici que l'ajout d'un bâti dormant par rapport au système antérieur où les vantaux vitrés étaient fixés directement dans les ébrasements en pierre ne modifie guère les organes de rotation. Le nœud fixé sur la platine dans le premier système est simplement remplacé par une nouvelle platine articulée par une charnière. Tous les ouvrages restant au même nu intérieur, l'évolution des organes de rotation était facile à réaliser. A Couesme, toutes les platines sont finement découpées et reperçées. Leurs ajours étaient rehaussés par un tissu dont on peut observer quelques fragments sous la platine de la targette (fig. 2.2 et 2.5).

Les organes de fermeture

La fermeture du vantail vitré est assurée par une targette sur platine quadrangulaire (fig. 2.2 et 2.5). Son bord supérieur est découpé et reperçé d'ajours, eux aussi, rehaussés par un tissu. La targette est enclouonnée, c'est-à-dire que son pêne coulisse sous la platine. On notera le soin apporté au décor avec un bouton feuillagé et un entourage composé de trois bordures ciselées. La gâche conservée sur le vantail montre que le volet fermait par une targette du même type.

La conservation des premières croisées à bâti dormant demeurant rare, il est intéressant de comparer les systèmes de rotation et de fermeture employés à Couesme avec ceux des autres croisées jusqu'aux années 1550.

Edifice	Distance	Datation	Type de vantaux vitrés	Type de volets	Organes de rotation	Organes de fermeture
1 / Manoir de Couesme à Ancinnes		1520 / 1530	Arasés	Arasés	Charnières doubles	Sur platine quadrangulaire
2 / Château de Bois-Orcan à Noyal-sur-Vilaine (étude n°35005)	140 km	1520 / 1530	Arasés	Arasés	Charnières	Sur platine quadrangulaire
3 / Manoir de la région de Carentan (étude n°50003)	180 km	2ème quart du XVIe siècle	Arasés	Arasés et à recouvrement	Fiches	Sur platine ovale (?)
4 / Manoir de la région de Tinchebray (étude n°61006)	90 km	2ème quart du XVIe siècle	A recouvrement	A recouvrement	Fiches	Sur platine quadrangulaire
5 / Manoir de la Lubinière à Préaux-du-Perche	40 km	Entre 1540 et 1550	Arasés	Arasés	Charnières et fiches	Sur platine quadrangulaire
6 / Manoir de Langle à Hotot-en-Auge (étude n°14010)	100 km	1545	Arasés	Arasés	Fiches	Non identifiés
7 / Manoir de la région de Flers (étude n°61002)	70 km	Vers 1550	Arasés	Arasés	Fiches	Sur platine ovale
8 / La Petite Viandrie à Préaux-du-Perche (étude n°61008)	40 km	Vers 1550	Arasés	A recouvrement	Fiches	Sur platine ovale

Les deux premières croisées ont des vantaux vitrés et des volets arasés au nu intérieur de leur bâti dormant. Elles utilisent logiquement des charnières en applique. Leurs organes de rotation sont fixés sur des platines quadrangulaires. La conception de ces deux modèles est donc quasi identique à celle des croisées réalisées sans bâti dormant.

Les six croisées suivantes utilisent timidement les bâtis à recouvrement, mais plus largement les fiches. Celles-ci se développent donc en dehors de l'adoption du recouvrement. Sur plusieurs modèles, les platines ovales font leur apparition sur les organes de fermeture. Il est à noter que sur les huit croisées, ces organes sont montés sur platine. Le système ancien où le pêne des targettes ou la clenche des loquets frottait directement sur le bois est donc abandonné.

Les organes de consolidation

Les organes de rotation associés à des platines en équerre participent à la consolidation des assemblages des vantaux vitrés. Par contre, de façon exceptionnelle, ces derniers ont également été consolidés par l'ajout d'équerres indépendantes appliquées à l'extérieur (fig. 1.2 et 2.4).

Datation

A l'origine, l'édifice est un manoir-hall édifié dans les dernières décennies du XIVe siècle. Il est rehaussé un siècle plus tard et Charles de Couesme, serviteur de Louis XII et François Ier, en hérite en 1513. C'est lui qui le transforme en maison d'habitation en ouvrant les grandes fenêtres à meneau à partir des années 1520.

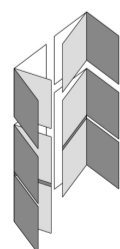
Les caractéristiques de la croisée étudiée nous incitent à penser que la technique du bâti dormant est ici encore récente. Les platines des targettes restent quadrangulaires et les organes de rotation ne sont que la simple adaptation des modèles utilisés avant l'adoption des bâtis dormants. La date attribuée à l'origine des travaux du manoir correspond donc assez bien à la genèse des croisées dans l'ouest de la France. La croisée de Couesme pourrait ainsi dater des années 1520-1530.

Situation

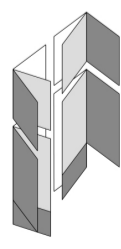


Typologie présumée

Type 4.MM.T ?



Type 4.MM.P ?



Documents annexés

- Planche n°1 : Croisée
- Planche n°2 : Croisée
- Plan n°1 : Croisée / élévation intérieure
- Plan n°2 : Croisée / sections horizontale et verticale
- Plan n°3 : Serrurerie
- Plan n°4 : Serrurerie